



## Demande de titre de séjour

Par **Yasminee**, le **02/02/2020** à **12:50**

Bonjour

je suis algérienne entrée régulièrement en France avec un visa court séjour

je suis entrée en France en 2013

je suis mariée avec un français en 2019

puisje obtenir un titre de séjour sachant que mon passeport est périmé et que je ne peux pas le refaire sans titre de séjour?

merci d'avance

cordialement

Par **youris**, le **02/02/2020** à **14:44**

Bonjour,

Si vous être entré en france avec un visa court séjour, vous êtes actuellement en situation irrégulière, ce qui rend plus difficile l'obtention d'un titre de séjour conjoint de français.

Je crains qu'il ne soit nécessaire que vous présentiez un passeport algérien en cours de validité pour votre demande de titre de séjour conjoint de français.

Je suppose que c'est le consulat d'algerie qui pose cette condition de la régularité de votre séjour en france.

Salutations

Par **Yasminee**, le **02/02/2020** à **15:46**

Bonjour

Comment faire sachant que le consulat algérien refuse le renouvellement de passeport sans titre de séjour? Merci